

# ENSEMBLE LA LETTRE D'INFORMATION

Mensuelle | Octobre 2013 - N° 38

## EDITO

PAR ARMAND CREUS,

### LA RÉGION FAIT FACE

Comme toutes les collectivités territoriales, elle est au cœur de bouleversements néfastes, qu'elle d'efforce de conjurer.

Le Président ne cache pas tout le bien qu'il pense de ce « machin » qu'est devenu feu l'acte III de la Décentralisation. Nous partageons ce constat et notre groupe s'interroge aussi dans un tel contexte d'austérité : comment résister et dégager des marges de manœuvres budgétaires pour être des élu-e-s de gauche toujours utiles aux rhônalpins et fidèles à nos mandants.

Plusieurs dossiers importants de cette session ont révélé cette tension qui traverse l'élaboration du budget 2014 sous contrainte austéritaire.

Le débat d'orientation budgétaire, sans vote, en a éclairé les enjeux : la Région s'efforce de maintenir un niveau d'investissement lié à l'augmentation de dépenses « mécaniques » liées à ses compétences obligatoires et aux effets de la crise (ex augmentation de demandeurs d'emplois non indemnisés en stages de formation pro). Il n'en reste pas moins que ses Recettes ne correspondent pas aux besoins et le taux d'endettement doit rester efficient. Pour le maintenir, l'exécutif a fait le choix de « rogner » sur les dépenses à hauteur de 5% en moyenne : c'est « tout le monde et personne » mais à la sortie des lignes budgétaires seront impactées en positif (CF + 7 millions que nous avons obtenu pour les Lycées) mais aussi en négatif. D'où la vigilance de notre Groupe et de tous ses élu-e-s et des positionnements devant articuler réponse locales mais renvoie aussi aux responsabilités nationales :

[Pour lire l'intégralité, cliquez ici](#)



Dotations des lycées : Une vraie satisfaction!



Grâce au groupe Front de Gauche qui s'est battu depuis le début sur ce dossier, les dotations aux lycées devraient être fidèles aux attentes et correspondre davantage aux besoins des lycées. Nous avons en effet bataillé pour obtenir un nouveau calcul par élève alors qu'il n'y avait pas eu de bougé depuis 2007. Conséquence : Une hausse de 7% du budget devrait avoir lieu plutôt que la baisse à laquelle étaient pressentis les lycées. C'est une victoire, preuve qu'il n'y a aucune fatalité à l'austérité.

## Sommaire

- Retour sur session.....p.2-7
- Com de presse.....p.2
- Lycées + Budget.....p.3
- Santé.....p.4
- Budget + énergie.....p.5
- Ens sup + PNR.....p.6
- Risque + Egalité Peltto....p.7

## Contact :

Groupe Front de Gauche,  
Ensemble, Communistes, Parti de  
Gauche, Gauche Unitaire et  
Partenaires

Région Rhône-Alpes  
1 esplanade François Mitterrand -  
CS 20033 - 69269 LYON CEDEX 02  
Tel : 04 26 73 40 95  
Fax : 04 26 73 14 67  
Site Internet:  
[www.frontdegauche-rhonealpes.fr](http://www.frontdegauche-rhonealpes.fr)  
E-mail : [contact@frontdegauche-rhonealpes.fr](mailto:contact@frontdegauche-rhonealpes.fr)

RETROUVEZ TOUTE  
NOTRE ACTUALITE  
SUR INTERNET

[www.frontdegauche-rhonealpes.fr](http://www.frontdegauche-rhonealpes.fr)  
&  
[Page Facebook](#)  
[Twitter](#)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Groupes des élus de la Région  
**Rhône-Alpes**

**TICPE**

La Région a adopté une nouvelle taxe qui en plus d'être injuste et inefficace, ne règlera pas le problème des recettes régionales. La TICPE (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques) ne permet pas en l'état d'apporter une plus grande justice fiscale, de préserver l'environnement ou de favoriser le report modal. En effet, un certains nombres d'exonérations et remboursements sont prévue, en particulier pour le gasoil, les transports routiers et aériens. Ce sont donc encore les populations qui seront les premiers contributeurs, entachant encore leur pouvoir d'achat dans le contexte de la taxe carbone que le gouvernement a ressorti du chapeau de la droite... Enfin cette taxe ne résout en rien le problème des recettes de notre Région puisqu'elle ne peut financer que des investissements nouveaux dans des infrastructures de transport.

**Hôpital de Belley**

La forte mobilisation pour la sauvegarde de l'hôpital de Belley porte enfin ses fruits. Son bâtiment principal va être reconstruit. La Région y apporte 3 millions d'Euros. La Région pallie ainsi aux insuffisances de l'État dans un domaine dont il a la compétence exclusive. Cet acte exceptionnel doit le rester. En revanche nous avons insisté pour que la Région n'en assume pas moins sa compétence d'aménagement du territoire alentour des structures hospitalières (logements, transports, parkings gratuits, etc.).

**Constitution d'une société de financement régionale pour les énergies renouvelables : contre**

Il faut répondre à l'urgence climatique avec des mesures qui iront dans le sens de l'intérêt général, de la participation des citoyens et de la préservation de l'environnement. L'actionnariat privé, pour lequel évidemment la perspective de rentabilité sera prépondérante ne peut répondre à ces enjeux. D'autant plus lorsque la question de la critérisation des décisions d'investissement du fonds nous semble tout à fait insuffisantes.

**PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques)**

Le financement du PPRT par les collectivités territoriales est désormais une obligation légale. Il s'agit d'un enjeu majeur pour les salariés et populations qui vivent à proximité de sites industriels Seveso. Toutefois, nous attendrons de l'Etat les moyens qui vont avec cette nouvelle responsabilité, une concertation de tous les acteurs concernés pour que la loi soit plus ambitieuse. Nous nous étonnons que les grands groupes industriels qui exploitent ces sites, et qui en tirent de larges profits, ne soient pas contraints d'assumer ce qui semble relever de leur responsabilité.

**CROLLES 2017**

Engagement d'importance pour la Région et pour l'emploi (4.000 directs + 20.000 induits), c'est également un investissement industriel stratégique pour la France et l'Europe dans le domaine des composants électroniques. Sur 3 Milliards € d'investissement la région va apporter 25 millions pour le financement des recherches du Laboratoire d'électronique et de technologie de l'information (LETI).

Nous actons ici le principe mais nous serons particulièrement vigilants quant au contenu de la future convention qui actera le détail du soutien de la Région. Nous veillerons à ce que les élus et les représentants syndicaux soient correctement associés à la convention. De même pour le suivi par la commission SUEVAL et le respect des principes de la charte d'engagement réciproque.

Considérant qu'il s'agit d'une aide publique attribuée sans conditions à une entreprise privée largement bénéficiaire, trois élus (Elisa Martin, Corinne Morel-Darleux et Armand Creus) n'ont pas voté cette délibération.

**BUDGET**

[Pour lire l'intégralité, cliquez ici](#)

## Lycées

### DOTATIONS LYCÉES

#### INTERVENTION DE Gilles RAVACHE,

Chaque année nous adoptons les dotations de fonctionnement des lycées. Cette année est particulière puisque nous changeons les modalités de calcul.

Ce changement fait suite aux demandes répétées du groupe Front de gauche et encore lors du dernier débat budgétaire de réévaluer la part élève qui n'a pas été revue depuis 2007. Nous sommes satisfaits qu'elle aboutisse aujourd'hui.

Le groupe Front de gauche a apprécié l'élaboration collective de cette délibération au sein de la majorité régionale. Ce travail a été facilité par l'apport expert des agents de la direction des lycées. Je tenais à les en remercier.

Je dois à la vérité de dire que les discussions ont été vives pour écarter le choix que certains ont défendu de baisser ces dotations du fait des contraintes budgétaires qui pèsent sur la région. Il a été envisagé une diminution de 3 millions € sur 60. Soit moins 5%.

La droite et l'extrême droite auraient été satisfaits.



C'est pourtant ce que MM. Chriqui et Perrot ont réclamé tout à l'heure.

Dès le début le groupe Front de gauche a refusé cette perspective. C'est ne pas bien connaître la vie dans nos lycées que d'imaginer qu'ils sont surchauffés, qu'on y laisse les lumières allumées le soir, en bref qu'on y jette l'argent par les fenêtres.

Mais surtout nous refusons de plier nos lycées, l'école publique au dogme de la réduction de la dépense publique, de l'austérité. D'abord nous défendons l'égal accès pour tous nos enfants à un enseignement de qualité, et pour cela un service public de formation. Ce que nous défendons c'est le projet d'une société d'égalité et d'émancipation humaine dans laquelle l'école publique a un rôle majeur à jouer. C'est pour nous la voie de sortie d'une crise provoquée par la folie spéculative de la finance mondialisée, alimentée par un coût écrasant du capital pour la société, due à une société qui étend sans cesse les inégalités.

Nous défendons la priorité de bonnes conditions d'étude pour tous nos enfants fournir les moyens a fortiori en période de crise.

Nous avons donc défendu le principe d'un calcul des dotations qui réponde aux besoins des lycées.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

## Orientations budgétaires

### MODULATION DE LA TICPE

La proposition de recourir à la surmodulation de la Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) résulte de l'étranglement financier de la région comme de l'ensemble des collectivités locales.

Le Président de l'Association des régions de France (ARF), Alain Rousset, l'avait fort bien décrit dans un courrier adressé au Premier ministre le 17 mai dernier, je le cite : « ... les régions doivent faire face à des dépenses contraintes en hausse constante ... et elles doivent supporter leur part des baisses des dotations de l'Etat. Il s'agit donc d'une véritable « quadrature du cercle » et les tendances prospectives dont nous disposons mettent bien en évidence une situation d'impasse financière dès 2015. » Et il ajoutait : « Je tiens à souligner que les régions ont conditionné leur participation à la baisse des dotations de l'Etat à une issue favorable des travaux sur les ressources. La « double peine », trop souvent

connue par le passé, n'est donc pas envisageable. »

Alain Rousset a raison mais c'est exactement ce qui est en train de se passer.

Les Présidents de régions l'ont encore rappelé le 3 juillet dernier en publiant un texte se prononçant « Pour de nouvelles ressources pour les Régions ».

Les régions ont en effet tous les motifs de se fâcher.

Depuis la loi du 13 août 2004 elles ont critiqué les gouvernements de droite qui leur ont transféré de nouvelles compétences en leur attribuant des recettes qui n'ont compensé que partiellement leurs nouvelles charges, grevant ainsi leur budget. La perte pour la région Rhône-Alpes dépasse 400 millions €. L'actuel gouvernement n'y a rien changé.

En 2009 elles ont critiqué le blocage des dotations de l'Etat, à 50 Milliards €. L'actuel gouvernement a maintenu ce blocage pour 2013 et il annonce même leur baisse de 1,5 Milliards en 2014 et encore 1,5 Milliards en 2015. Les recettes des régions vont donc baisser.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

## CENTRE HOSPITALIER DE BELLEY

par Patrice VOIR,



Nous sommes appelés aujourd'hui à adopter une délibération engageant la Région Rhône-Alpes dans le financement de la reconstruction du bâtiment principal de l'hôpital de Belley.

Ces travaux ont été rendus indispensables en raison de la vétusté des locaux, et visent à redonner vie à un établissement hospitalier nécessaire aux territoires concernés.

Ma première remarque portera bien évidemment sur cette participation financière qui ne peut revêtir aux yeux de notre groupe qu'un caractère absolument exceptionnel.

Commandé par l'urgence et pour pallier la défaillance de l'Etat, le financement régional d'un établissement de santé ne peut en aucun cas faire jurisprudence. Bien que présenté sous l'angle de l'aménagement du territoire - et nous ne contestons pas le caractère structurant de l'hôpital Récamier sur le territoire de Belley- il n'en reste pas moins que notre collectivité se retrouve à participer au financement d'une compétence exclusive de l'Etat.

Je vous rappelle mes chers collègues que la santé n'apparaît dans aucun des 3 projets de loi portant

sur la décentralisation, ce qui confirmerait que l'Etat se réserve l'entière responsabilité de cette compétence.

Car la situation financière délicate de l'Hôpital de Belley n'est pas la conséquence d'événements endogènes mais bien le résultat d'un processus de libéralisation et de marchandisation de la santé.

Vous connaissez notre attachement à un système de santé solidaire.

La sécurité sociale a été instituée en vertu du droit à la santé reconnu à tous, de la garantie de l'égalité d'accès à des soins de qualité, quelque soit le territoire de vie ou le niveau social du patient.

Ce système, fondé sur la solidarité nationale, sur la dignité humaine, sur l'égalité de traitement des citoyens, est battu en brèche depuis des années maintenant au nom de la rentabilité et de la compétitivité du marché de la santé.

Et je me permets d'insister : la santé n'est pas une marchandise, c'est un droit fondamental.

Déjà, près de 20% de la population renonce à certains soins par manque de moyens. C'est une régression désastreuse que tout gouvernement de gauche devrait combattre avec vigueur.

Or force est de constater que loin de rompre avec la logique du précédent gouvernement, dont il n'y avait rien à attendre, le gouvernement actuel s'inscrit dans la continuité.

Au nom du « sérieux budgétaire », euphémisme ridicule d'une politique d'austérité qui ne s'assume pas, l'Etat prend en otage les collectivités locales sur une de ses compétences.

Plutôt que de rechercher à faire des économies de bout de chandelle, qui malheureusement ont un impact profond et durable sur la population du bassin Belleysien, il conviendrait de s'attaquer à la racine du mal.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

## MAISONS DE NAISSANCE

Avant toute chose, je me tourne vers mes collègues d'Europe Ecologie les Verts en leur disant amicalement que le groupe Front de Gauche votera contre cette délibération car si nous pouvons partager le constat énoncé, nous ne sommes pas d'accord sur le fond avec les réponses apportées.

Je tiens à préciser tout de suite que cet avis négatif de la part de notre groupe ne traduit pas dans notre esprit une opposition à l'accouchement dit « physiologique ».

Que de nombreuses femmes aujourd'hui, fussent-elles minoritaires, souhaitent bénéficier d'une prise en charge globale par une même sage femme et d'un accouchement réalisé par celle-ci de manière plus « naturelle » est une réalité et nous ne la contestons pas.

L'enjeu de ce débat est donc bien de créer les conditions qui donneraient à toutes les femmes qui accouchent les moyens de choisir, avec leurs compagnons ou leurs compagnes, leur mode d'accouchement.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

## Budget

### DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DE L'EXERCICE 2013 & ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

PAR ELISA MARTIN,

Tout d'abord je veux saluer le travail réalisé sur les relations financières éventuelles et bien sûr non souhaitées entre notre collectivité et les paradis fiscaux.

L'aveu de BNP indiquant qu'ils y auraient trois filiales donne à penser, uniquement trois ? Cela serait étonnant. L'imbroglio est tel qu'il est très difficile de s'y retrouver. C'est bien évidemment volontaire. Donc notre effort de transparence se heurte à l'opacité de ceux qui se gavent d'argent sale !

La DM est essentiellement d'ajustement comme on dit. Ceci dit on notera que l'augmentation du nombre de chômeurs en fin de droit pèse de fait très fortement sur notre collectivité. On y reviendra !

Le débat d'orientation budgétaire permet de qualifier le contexte dans lequel s'engage la préparation budgétaire.

Je dirais, simplement, que cette préparation



budgétaire est en trompe l'œil.

Tout d'abord les recettes, tout va bien, elles sont en augmentation, sauf que si on regarde dans le détail, on s'aperçoit que les dotations d'État que nous alloue le gouvernement via la loi de finances votée hier, sont en nette baisse, 15 milliards cette année, idem l'an prochain. Elles sont pour la Région Rhône Alpes en baisse de 17 millions d'euro. Elles sont pourtant aujourd'hui l'essentiel de nos ressources. Le comble est cette logique réside dans l'idée que les collectivités doivent participer à l'effort national. Mais que sont les collectivités ? Si ce n'est l'expression de la souveraineté populaire. Les mettre à contribution, c'est mettre le peuple à contribution ! Qui l'est déjà beaucoup, j'y reviendrai. Les conséquences de cette baisse sont de deux natures. Soit les collectivités qui le peuvent encore en particulier les communes, augmenteront les impôts locaux qui sont particulièrement injustes. Soit elles devront restreindre, encore l'ampleur de leurs politiques et interventions publiques.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

## Energie

### CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT POUR LES ENERGIES RENOUVELABLES: C'EST NON

PAR CORINNE MOREL-DARLEUX,

Je voudrais commencer par rappeler une évidence, mais qui va mieux en le disant. Nous pourrions ainsi aller plus vite au fond du problème.

Donc : évidemment nous sommes pour l'essor des énergies renouvelables, évidemment nous sommes plus qu'inquiets du dérèglement climatique et de ses conséquences, évidemment nous sommes convaincus de la nécessité de réduire d'urgence les émissions de gaz à effet de serre.

La question que pose ce texte n'est pas là. Elle est de savoir si justement face à une telle urgence, il est judicieux de laisser le soin de choisir et prioriser les projets à des entreprises du privé et des banques. Et donc de savoir quels seront les critères qui guideront ces choix. Ou s'il suffit d'accoler le terme de « renouvelable » ou de « durable » à un projet pour qu'il soit aidé par la région.

En la matière, le projet a hélas beaucoup dérivé depuis sa mouture initiale et son principe, auquel nous étions très favorables. L'hypothèse de création d'une SEM a été jugée trop contraignante et écartée.

Il n'y aura donc pas de collectivités locales parties prenantes dans le capital du fonds. Il s'agira au final d'une société de financement régional sous forme de société anonyme SAS avec statut de société de capital risque. Ce qui en deux mots s'apparente à de l'actionnariat privé, pour lequel évidemment la perspective de rentabilité sera prépondérante.

C'est pourquoi, depuis le début du projet, nos remarques et questions portent essentiellement sur la maîtrise par la Région des orientations du fonds, les critères et processus de choix des projets, le rôle des acteurs privés et le risque que cela induirait en terme de choix des investissements. La question de la critérisation des décisions d'investissement du fonds était d'autant plus cruciale à fixer en amont que la forme envisagée laissait planer des doutes sur le poids de la Région face aux investisseurs privés une fois le fonds créé...

Nous avons bien essayé de redresser la barre en mettant en place des critères, mais cela ne tient pas.



[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

## CROLLES 2017 DÉVELOPPEMENT DE LA NANO- ÉLECTRONIQUE

INTERVENTION DE  
**FRANÇOIS AUGUSTE,**

Le dossier de Crolles est un dossier extrêmement important en termes d'emplois et en termes de stratégie industrielle nationale et européenne dans le domaine de la micro-électronique.

Je voudrais d'abord m'inscrire en faux contre l'idée que l'engagement financier public, notamment de la Région, ne servirait à rien car dérisoire au regard de l'investissement global. Il est vrai qu'une stratégie industrielle européenne digne de ce nom dans les semi conducteurs nécessiterait de doubler au moins le montant des investissements.

Mais concernant la décision de principe d'un investissement de la région d'un montant de 25 Md'€, il faut clarifier la nature et la destination de cet investissement. On ne peut pas le comparer au montant des investissements industriels puisqu'il s'agit de R&D, et que donc nous ne finançons pas un groupe industriel, Thomson en l'occurrence, mais des laboratoires publics de recherche.



Dans cette industrie de semi-conducteurs, la R&D est décisive. Sans R&D, pas de politique industrielle possible. L'Europe, c'est 2% de la production mondiale, mais c'est 25% de la R&D. Pourquoi est-ce le site de Crolles qui a été choisi ?

Crolles a été choisi pour les mêmes raisons qu'HP et Caterpillar se sont installés à Grenoble, que Schneider Electric s'y est développé, parce que la synergie recherche-formation-industrie est un atout puissant de l'Isère et ce depuis longtemps.

L'intervention de la Région en R&D est donc un vrai levier pour une stratégie industrielle. Dans un contexte de crise, à la fois cyclique et financière qui se traduit par une baisse de 15 à 20% du marché mondial des semi-conducteurs, depuis la crise de 2008, il y avait 3 solutions : soit la régression voire la fermeture, et celle de ST Ericsson montre que le danger est réel, soit le maintien, soit le développement. Le choix retenu pour la France et l'Europe est le maintien de cette industrie avec les niveaux d'investissement correspondants.

Nous proposons de nous appuyer sur ce choix pour promouvoir celui du développement, notamment dans la perspective de 2022 où il faudra à nouveau investir.

Donc oui au maintien, mais pour développer, pas pour végéter...

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

[Explication du vote CONTRE des 3 élus, cliquez ici](#)

## *Aménagement du territoire*

### PARCS NATURELS REGIONAUX

La délibération qui nous est proposée se veut être une réponse aux enjeux nouveaux auxquels sont confrontés les Parcs Naturels Régionaux : réchauffement climatique et transition énergétique, métropolisation, pression foncière et déplacements, politique généralisée d'austérité et donc réduction des moyens financiers alors que les besoins eux ne diminuent pas, inégalités sociales, chômage et précarité, aspiration grandissante des populations à participer aux décisions.

Le choix gouvernemental en faveur d'une politique d'austérité limite sérieusement la capacité du Conseil Régional d'apporter des réponses à la hauteur des enjeux. D'ailleurs la délibération suggère de nous tourner vers les fonds européens... Ce qui peut être une source de financement mais avec des critères plus contraignants.

Le choix politique des métropoles va tuer le fait

communal et par voie de conséquence va écraser la capacité d'initiative des parcs régionaux.

Pourtant les intentions de la délibération sont bonnes, nous les partageons et les renforçons par nos amendements sur l'accès aux services publics et sur la participation citoyenne.

Les parcs doivent conserver les objectifs pour lesquels ils ont été créés : des lieux et des espaces de préservation de la biodiversité, de la nature et des paysages, de défense de l'agriculture, les deux sont liés d'ailleurs, de défense de l'activité économique en particulier l'économie sociale et solidaire, et d'anticipation des conséquences du réchauffement climatique, de maîtrise de la pression foncière, de maintien d'un tourisme social, d'impulsion de la coopération tous azimuts entre collectivités territoriales et entre les parcs eux-mêmes, en favorisant l'accès de tous à des services publics de proximité pour construire un bien public commun.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

**PLAN PREVISIONNEL  
SUR LES RISQUES  
TECNOLOGIQUES**

INTERVENTION DE  
Christiane PUTHOD,

La délibération que l'on s'apprête aujourd'hui à voter est très importante puisqu'elle vise en premier lieu la sécurité des personnes, riverains et salariés et doit permettre

d'avancer plus vite sur la mise en œuvre des Plans de Prévention des Risques Industriels.

A l'heure actuelle, nous comptons en France 407 PPRT, dont seulement 242 ont été approuvés. Le plan de mobilisation pour la prévention des risques technologiques adopté en avril dernier, fixe l'objectif d'atteinte 74% fin 2013 et 95 % fin 2014. La ministre en charge du dossier confiait alors que si certains industriels n'ont pas hésité à faire des investissements pour limiter le risque à la source, de nombreux « grands industriels » continuent de traîner les pieds.

En plus de ce nouvel arsenal juridique, l'assemblée nationale a adopté en juillet dernier une loi sur les PPRT, qui porte notamment sur la répartition des financements.

Cette loi entraîne, de manière unilatérale, l'ensemble des collectivités percevant la contribution économique territoriale à participer financièrement à l'ensemble du PPRT, que ce soit sur le volet foncier, le renforcement du bâti ou les mesures dites « supplémentaires », qui pourtant sont essentielles.

Cette loi, qui nous conduit à délibérer sur notre propre intervention est lacunaire, elle résulte plus d'une agrégation de morceaux de lois existantes que d'une véritable construction législative ambitieuse pour relever ces défis. Pourtant, il en va de la sûreté des personnes et du développement économique des territoires, et concernent des filières structurantes au niveau national.

Sur le point du renforcement du bâti, la loi, bien qu'elle prévoie une participation publique, fait porter une partie du poids financier aux individus.

L'obligation de travaux de renforcement du bâti faite aux riverains exonère l'industriel de ses obligations de sûreté de son installation et inverse complètement les responsabilités. Bien plus, en commandant et finançant ces travaux, le riverain victime de mise en danger reconnaît sa propre responsabilité et ne pourrait éventuellement plus



bénéficiaire d'indemnité compensatoire en cas d'accident. C'est inacceptable! Certes des compensations sont prévues, mais entre le crédit d'impôt et la participation

à hauteur de 50 % des collectivités, reste encore 10% qui sont à la charge des propriétaires. De plus, l'assiette ne devra pas excéder 20 000€. Il en résulte, et l'association riverains dans des zones seveso insiste sur ce point, que les individus, selon la proximité de leur habitation avec la zone à risque élevé, ne pourront mettre en œuvre l'ensemble des mesures pourtant nécessaires.

Il y a donc une injustice manifeste puisque l'industriel, générateur du danger, ne supportera qu'une très faible charge pour ces mesures de protection.

Alors que le chômage touche aujourd'hui près de 300 000 personnes en Rhône-Alpes, rien n'est prévu pour que ces frais soient avancés. Et attendre deux mois le remboursement de telles opérations est tout simplement impossible pour nombre de nos concitoyens et concitoyennes. Permettez-moi de faire une comparaison avec les nuisances aériennes : lorsqu'une habitation se trouve sous un couloir aérien, c'est l'Etat et l'aéroport qui financent entièrement les travaux d'isolation phonique. Pourquoi ne pas appliquer cette mesure dans le cadre des PPRT ?

Notre groupe soutient donc la demande de création d'un fonds spécial et dédié à la réduction des risques à la source pourtant proposée par le « Rapport Loos » mais pas repris dans la loi.

Dans le rapport proposé au vote, il est précisé que le montant du renforcement du bâti n'est pas fixé pour Rhône-Alpes, mais pourrait représenter plusieurs dizaines de millions d'euros.

La deuxième lacune que mon groupe souhaite souligner, concerne les objectifs de la diminution du risque à la source, seul critère valable dans la loi. Pourtant, celui-ci n'est pas le seul déterminant de la sécurité des riverains. Il faut substituer à cette notion celle de réduction du danger à la source qui assure mieux l'orientation fixée par la loi.

**Pour lire la suite, cliquez ici**

## LA QUINZAINE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES A EU LIEU DU 7 AU 19 OCTOBRE DERNIERS: PREMIER BILAN

Après s'être interrogé-e-s sur l'égalité et le pouvoir, les Rhônalpin-e-s ont tenté de répondre cette année à la question : « L'intelligence a-t-elle un sexe ? ». Le choix de ce questionnement a permis de dénoncer des a priori résistants, en particulier sur la prétendue différence de cerveau entre les femmes et les hommes. Ce que nous ont aidé à faire la neurobiologiste Catherine VIDAL et le psychiatre Serge HEFEZ à l'occasion du Grand débat du 14 octobre auquel ont répondu présentes plus de 400 personnes.

La table ronde des partenaires sociaux avait une semaine auparavant rassemblé plus de 100 personnes autour d'un sujet qui reste à développer tant il est riche : « Egalité professionnelle femmes-hommes, qu'a-t-on à y gagner ? »

Ce sont encore plus de 130 événements qui ont eu lieu dans la région, animés par les associations, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux et les entreprises engagés en Rhône Alpes sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Des rencontres-

débats, des spectacles, des expositions, des ateliers de lecture... Le public a répondu présent, notamment de nombreux lycéens, et également des professionnels de la petite enfance, pour qui des initiatives étaient organisées à leur attention.

Une quinzaine de rencontres internationales ont également eu lieu : Gouvernance en République démocratique du Congo ; Femmes en politique en Algérie ; Femmes du Maghreb et démocratie ; Entreprenariat féminin en Afrique ; Les violences de guerre faites aux femmes ; Enfants sans état civil, femmes sans droits ; Droits des femmes d'Afrique subsaharienne ; Femmes d'ici et là-bas, Amérique latine...



Enfin, la soirée de clôture a eu lieu à l'Hôtel de Région. Le défilé « Plein les yeux » a constitué un moment fort, émouvant, dynamique et dynamisant, qui a permis la présentation de créations de grands stylistes : Max CHAUL, Nathalie CHAIZE, Garbis DEVARS, Betty JANIS, Boris FUCHY, Sophie GUYOT, Morgan KIRCH, Marie ANTOILETTE... par des mannequins non-voyants, interrogeant ainsi notre rapport au handicap, mais aussi au corps et à travers lui, au féminin et au masculin.

## Décès

### DECES DE THEO VIAL -MASSAT RÉACTION DE CÉCILE CUKIERMAN

C'est avec la plus grande tristesse que j'ai appris, cette nuit, le décès de Théo Vial-Massat.



Tu fus un grand résistant au sein du maquis Wodli notamment, tu participas ainsi à la libération de notre département. Député, maire de Firminy, dirigeant communiste, tu étais, avant tout, un militant qui consacra son temps et son énergie au service des femmes et des hommes de notre territoire, aux travailleuses et travailleurs, à toutes celles et tous ceux qui souffrent.

Bien avant l'heure et les slogans, tu avais fait de "l'humain d'abord" ton objectif, celui qui t'animait. Au-delà des habitantes et habitants de Firminy, de la vallée de l'Ondaine dont tu étais l'enfant et le plus bel homme, notre département et notre pays perdent un homme de grande qualité. Discuter avec toi était un plaisir. Conseillère régionale et sénatrice, j'aimais échanger avec toi du passé et du présent. Tu le faisais toujours avec une grande lucidité, sans nostalgie, tu racontais ton histoire avec passion et faisait preuve d'un grand modernisme dans ton analyse politique. La p'tite, comme tu me disais, te salue Le Grand. J'adresse mes sincères condoléances à sa famille, ses amis les plus proches, ainsi que toutes celles et tous ceux pour qui il a compté dans leur vie à travers une rencontre ou le partage des engagements.